

1er février 2006

La statuaire monumentale en Egypte ancienne

Maryvonne Chartier-Raymond

Les traits caractéristiques de la statuaire égyptienne s'appliquent quelque soit la taille de l'objet : respect d'un canon (relatif), stabilité et durabilité (pose et matériau), clarté (attitude précise), personnalisation (attributs, dénomination). Malgré la rigidité du cadre général, la statuaire même monumentale présente une individualisation importante.

Les représentations monumentales :

La représentation humaine en trois dimensions de taille monumentale ne peut représenter que des dieux ou des pharaons.

Les attitudes :

Les personnages représentés ne peuvent être que dans une pose hiératique assis ou en marche en rapport avec leur fonction.

Les traits caractéristiques :

La jeunesse, les attributs, la perfection et l'individualité.

Le corps divin ou royal ne peut être représenté que dans une jeunesse éternelle, hors du temps lui conférant les caractéristiques de force protectrice inhérentes à son rôle.

Les attributs divins et royaux sont partie intégrante à la statuaire monumentale. L'habillement divin ne reflète pas la mode du temps, celui du roi par contre montre une certaine évolution vestimentaire. L'habillement et les attributs représentés indiquent la fonction particulière concernant le lieu où la statue sera déposée.

Les statues représentant le corps du roi ne peuvent révéler ses défauts éventuels, par contre les caractéristiques particulières au visage royal peuvent être indiquées et se retrouvent souvent sur les statues d'un même règne sans toutefois que la ressemblance avec le roi soit l'élément dominant de la statue. On peut tirer un parallèle entre le portrait royal monumental et les cinq noms royaux. Seuls les détails non fonctionnels peuvent recevoir un traitement individualisé.

L'art monumental royal ou divin n'est pas un art naturaliste. Les statues divines monumentales pourtant à la différence des représentations des parois peintes ou sculptées sont intégrales ou anthropomorphes ou zoomorphes, mais pas leur association.

Le but de la représentation monumentale :

La statuaire monumentale est un portrait officiel, un cahier des charges et un traité de gouvernement. La statuaire monumentale divine possède un rôle parallèle de montrer la puissance, le rôle et les fonctions de la divinité.

L'exception artistique amarnienne n'en est pas une. Un autre exemple du rôle utilitaire essentiel de la statuaire monumentale royale est le fait que les souverains étrangers ont senti la nécessité de se faire représenter selon les critères égyptiens s'ils voulaient détenir le pouvoir.

Les détails pratiques :

Les matériaux utilisés sont essentiellement la pierre. C'est une nécessité liée au but ultime de la statuaire monumentale.

Les techniques pour permettre l'«éternité» souhaitée des représentations monumentales. Les statues «libres» assises ou debout comportent un support dorsal, ou un siège. L'espace entre les membres est rarement évidé. Les statues «engagées» sont relativement proches, le support étant seulement partie d'un tout (paroi murale ou rocheuse).

La monumentalité de l'art égyptien n'est pas en de l'essence de la beauté de l'art, mais relève de la majesté de la fonction.

Bibliographie :

Cyril Aldred, *Egyptian Art*, Thames and Hudson, 1980.

Florence Maruéjol, *L'art égyptien*, Scala, Paris, 1991.

Kazimierz Michalowski, Jean-Pierre Corteggiani, Alessandro Roccati, *L'art de l'Égypte*, Paris, Citadelles & Mazenod, 1994.

Gay Robins, *Egyptian Painting and Relief*, Shire Egyptology, 1986.

Gay Robins, *Proportion and Style in Egyptian Art*, University of Texas Press, 1994.

Gay Robins, *The Art of Ancient Egypt*, British Museum Press, 2000.

Georges Posener, avec la collaboration de Serge Sauneron et Jean Yoyotte, *Dictionnaire de la civilisation égyptienne*, Paris, Fernand Hazan, 1988.

Ian Shaw and Paul Nicholson, *The British Museum Dictionary of Ancient Egypt*, London, 2003.